

Séance du vendredi 26 mai 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au CM : 10
En exercice : 10
Présents : 08
Votants : 08

Date de convocation : 24/05/2023

Date d'affichage : 24/05/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six mai à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué le vingt-quatre mai 2023, en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de monsieur Jean-Luc CHEVALIER, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

–Mme POITOU Rolande – Mme LAPEYRE Claire – M. GAUVIN Alexandre
–Mme MARIE Audrey – Mme BOURGEOIS Karine – M. TOUZE Laurent
- Mme Nadège HAMON, arrivée à 19h14.

Excusés : - M BOUSSIN Serge - M. LÉTHUMIER Mickaël. Aucun n'a donné de pouvoir.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Ouverture de la séance à 19h10

Ordre du jour :

1 - Nomination du secrétaire de séance.

M. TOUZE Laurent est nommé secrétaire de séance.

2 - Approbation du Compte-Rendu du conseil municipal du 21 avril

Vote : 8 Pour 0 Contre 0 Abstention

3 - Décisions concernant la gestion de la régie de recette, proposition de commande d'un ticket de 10 € pour le concert du 10 juin à l'église.

Monsieur le Maire explique que compte-tenu que le montant de la subvention du département ne sera connu que courant septembre, la proposition de faire une entrée payante a été retenue.

Ceci sera encadré par la régie de recette communale.

Il propose au conseil un devis de 19,20 € de la société S.I.G.G. de Domats pour la réalisation de 2 carnets de 100 tickets de 10 Euros. Cette société avait déjà réalisé les autres tickets de notre régie.

Vote : 8 Pour 0 Contre 0 Abstention

4 - Gestion des organisations à venir

Prochain conseil municipal :

Un conseil obligatoire devra se tenir le **vendredi 9 juin** pour élire le titulaire et son suppléant pour les élections sénatoriales du 24 septembre. Il suivra une formation en visio la semaine prochaine.

Concert à l'église du 10 juin :

Madame Lapeyre demande que tout le monde fasse de la communication pour remplir l'église à l'occasion de ce concert unique. Elle regrette que malgré une réunion préparatoire de la commission loisirs le 1^{er} avril, une fête des voisins soit organisée à La Merville au même horaire.

Conférence du professeur Jean-François SCHVED :

Elle se tiendra le samedi 24 juin de 17h00 à 19h00 et aura comme objet la vie d'un médecin de campagne au siècle dernier.

14 juillet :

Animation musicale toute la soirée avec le groupe blues-rock « Mister Hardearly ».

Mme Marie demande s'il y aura un feu d'artifice. Ceci n'est pas prévu à ce jour.

Initialement la date était le samedi 15 juillet, mais un accord a été proposé pour que les gens de Louzouer viennent à notre soirée concert et nous pourrions aller chez eux le samedi car leur commune fera tirer un gros feu d'artifice.

Nous partons sur la réalisation d'une buvette-restauration. Un concours de gâteaux sera proposé comme l'an dernier. M le Maire souhaite que soit organisée une réunion préparatoire courant juin.

Madame Poitou demande quand fera-t-on un vide grenier.

M le Maire dit que c'est une très bonne idée, comme il y en a eu d'autres d'ailleurs.

Désormais, ce genre de proposition devra faire l'objet de la constitution d'une équipe organisatrice.

Un essai pourrait être fait fin septembre par exemple.

Il suggère d'utiliser la rue de la sainte Rose et notre nouvel espace du lavoir l'an prochain.

Sur ce principe, les conseillers présents sont favorables.

Pour information, M le Maire signale avoir reçu un appel ce matin l'informant de l'ouverture commerciale de la fibre le 19 juin pour la route des Merles et le hameau de la Merville.

Il relance régulièrement Loiret Fibre, notamment pour la rue de la Buissonnière.

5 - Questions diverses.

M. Touze demande où en est le PLUI de La 3CBO.

Réponse du Maire : « Il est toujours en modification par le bureau d'étude et prévu qu'il soit présenté au conseil communautaire en fin d'année ».

M. Touze questionne M. le Maire sur la lettre à la préfecture concernant le problème des éoliennes.

Comme il avait été prévu, la lettre sera soumise à l'approbation des maires de Chevannes, Chevy-sous-le-Bignon et le Bignon-Mirabeau la semaine prochaine.

A ce propos, M. Touze précise que M. Serge Boussin ne pourra pas participer au prochain vote contre le projet d'implantation d'éoliennes puisqu'il est de la famille d'un des porteurs de projets.

M le Maire se renseignera sur cette disposition.

Il fait une remarque sur un tract des associations appelant à manifester contre le projet éolien de

La Merville le 17 juin car la tournure du texte fait croire que notre commune serait favorable au projet.

M Touze dit que c'est exact et que cela sera corrigé.

Fin de la séance à 20h15

Le secrétaire de séance



M. Laurent TOUZE

Le Maire



Jean-Luc CHEVALIER